

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**

**LARDIER et VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 09- 2016

SEANCE DU JEUDI 18 FEVRIER 2016

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 10  
Présents : 8

L'an deux mille seize et le jeudi 18 Février 2016 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 11 février 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, Mme STEFANI Noëlle, Mme Céline TRUCH, Mme Danielle BLANC

**Absents excusés :** Joël ROBERT, Jean-Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Danielle BLANC

**Objet :** Avenant aux baux ruraux

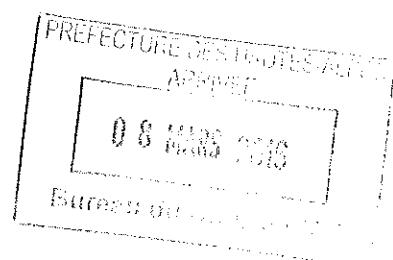
Le Maire demande à Jean-Pierre NOMIUS de ne pas participer à ce point de l'ordre du jour, étant directement concerné. Jean-Pierre NOMIUS quitte la salle.

Le Maire rappelle la délibération du 26 février 2015 (N°11-2015) relative au renouvellement des baux ruraux. Trois arboriculteurs sont concernés :

- Bernard ALBERTI
- Jean-Pierre NOMIUS
- Raymond PARA

Le Maire souhaite compléter cette précédente délibération par ce qui suit :

- Les trois premières années des plantations nouvelles sont exonérées une fois sur la durée du bail (30 ans) du prix de location. Les impôts locaux, fonciers et le coût de l'eau d'irrigation restent à la charge du preneur.



Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Décide** d'établir les avenants des 3 baux ruraux comme indiqué ci-dessus aux arboriculteurs concernés :
- Bernard ALBERTI
- Jean-Pierre NOMIUS
- Raymond PARA

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 18 février 2016

Le Maire

Rémi COSTORIER

A blue circular official stamp of the Mayor of Lardier et Valença. The stamp contains the text "MAYOR DE LARDIER ET VALENÇA" and "Hautes-Pyrénées" around the perimeter. In the center, there is a red emblem featuring a tree and the words "COMMUNE". A handwritten signature in black ink is written over the stamp.